

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2021



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

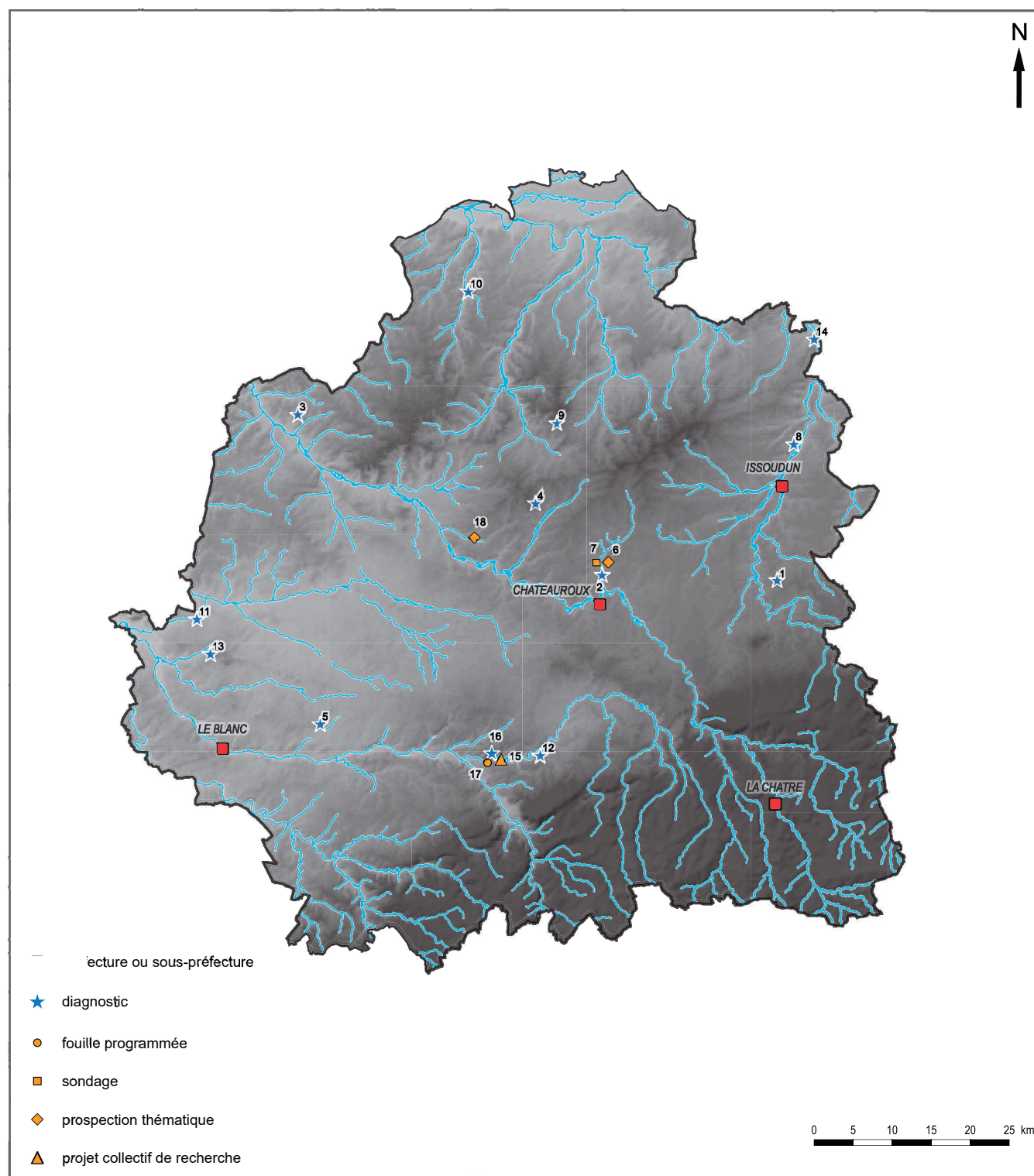
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Adrien Blanchet , valorisation des archives d'un archéologue numismate	Le Brazidec Marie-Maure (SUP)	PCR		0612808	
36	L'occupation humaine autour de Châteauroux	Dubant Didier (Inrap)	PRD	MOD	0612864	
36019	Bommiers, Château des Minimes	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0612855	1
36044	Châteauroux, 2 bis rue du Palais de Justice	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA	0612773	2
36045	Châtillon-sur-Indre, château	Pouyet Thomas (Inrap)	OPD		0612913	3
36050	Chézelles, chemin rural de Chézelles	Lubernet Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612866	4
36053	Ciron, la Pièce des Cormiers	Jouquand Anne-Marie (Inrap)	OPD	FER GAL	0612753	5
36063	Déols, inventaire du patrimoine bâti du bourg monastique	Boissavit-Camus Brigitte (SUP)	PRT	MA	0612803	6
36063	Déols, abbaye Notre-Dame	Henrion Fabrice (MC)	SD	MA	0612886	7
36088	Issoudun, la Limoise	Landreau Céline (Inrap)	OPD	FER	0612892	8
36093	Levroux, route de Bouges	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	GAL	0612876	9
36103	Luçay-le-Male, Beauvais	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	FER MA	0612727	10
36105	Lureuil, carrière de Fontmaure	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	FER MA MOD	0612819	11
36154	Le Pêchereau, Bois des Thibauds	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	MA	0612743	12
36165	Pouigny-Saint-Pierre, les Malgams T2	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA	0612857	13
36171	Reuilly, 11 rue de la République	Holzem Nicolas (Inrap)	OPD	MOD CON	0612744	14
36200	Saint-Marcel, Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	Dumasy Françoise (SUP)	PCR	GAL	0612338	15
36200	Saint-Marcel, 5 rue du Carroir	Pouyet Thomas (Inrap)	OPD	MOD	0612818	16
36200	Saint-Marcel, Les Mersans, Temple 4 et maison dite de Sergius	Girond Simon (COL)	FP	GAL	0612869	17
36241	Villedieu-sur-Indre, Prairie de Géréau, Prairie Saint-Bonnet	Di Napoli Francesca (Inrap)	PRT		0612788	18

Carte des opérations autorisées



Époque moderne

L'occupation humaine autour de Châteauroux

En 2021, l'activité de prospection autour de Châteauroux a été abordée de deux façons : deux prospections aériennes d'une heure et une étude de la perception de l'espace à l'échelle du territoire de la commune de La Champenoise (Indre), menée à la fois à partir des micro-toponymes indiqués sur les plans cadastraux parcellaires de 1833 et 1837, des données archéologiques et sur la base des données de cartographie régressive.

Les deux vols en avion ont été effectués, respectivement le samedi 24 juillet 2021 et le samedi 9 octobre 2021.

Le premier vol réalisé trop tardivement n'a permis de photographier qu'un seul site exploitable, car les moissons étaient presque achevées sur les communes concernées au moment du survol (les moissons avaient débuté dans la zone au début du mois juillet). Ce retard est regrettable, car un vol aurait pu être réalisé dès les mois de mai et juin 2021 lorsque tous les blés n'étaient pas encore parvenus à maturité et que des contrastes existaient au-dessus des structures fossoyées, suite au déficit de pluies survenu en mars et avril et aux fortes chaleurs survenues en juin 2021.

Le vol du 9 octobre 2021, a été effectué à partir de l'Aérodrome de Châteauroux-Villers (commune de Saint-Maur – Indre). Ce vol était orienté sur la Champagne berrichonne, avec passage successivement au-dessus des communes de Saint-Maur (partie correspondant anciennement à Villers-les-Ormes), Déols, Coings, Montierchaume, Diors,

Neuvy-Pailloux, Sainte-Fauste, Saint-Aoustrille, Thizay, Issoudun, Chouday, Saint-Georges-sur-Arnon, Lizeray, Paudy, Ménétréols-sous-Vatan, Vatan, Liniez, La Champenoise, Brion et retour en direction de l'Aérodrome de Châteauroux-Villers.

Sur les communes survolées 6 n'ont rien révélé en 2021. Le nombre de sites photographié en 2021 est de 23, dont 7 emplacements qui étaient déjà connus antérieurement.

En 2021 les vestiges archéologiques photographiés correspondent à :

- des tronçons d'anciens chemins (7 cas),
- d'anciens chemins et/ou à des limites de parcelles (5 cas),
- un ancien parcellaire de vigne (1 cas),
- un ancien parcellaire (1 cas),
- des voies ferrées d'un camp du Génie américain de 1918 (4 cas),
- un ancien chemin faisant partie d'un camp du Génie américain de 1918 (1 cas),
- un faisceau des voies ferrées d'un camp de munitions américain de 1917-1919 (1 cas),
- les routes et voies ferrées d'un camp de l'aviation américaine de 1917 à 1919 (1 cas),
- les voies ferrées d'un camp de l'aviation américaine de 1917 à 1919 (1 cas)
- autre (1 cas).

Didier Dubant

L'opération de diagnostic archéologique du château des Minimes à Bommiers a exploré trois secteurs de celui-ci : la basse-cour, les levées de terre sur son front sud et la prairie au pied de la motte castrale. Dix tranchées ont été ouvertes couvrant une surface équivalente à 6,91 % de l'emprise (fig.1). La basse-cour s'est révélée la zone la

plus riche de l'opération. L'essentiel du mobilier archéologique y a été découvert. Cinq périodes d'occupation ont été mises en évidence allant du milieu du X^e au XIV^e s. Les sondages ont été ouverts dans l'angle SE de la zone. Les vestiges apparaissent directement sous la terre végétale et se distribuent sur un mètre d'épaisseur ; le substrat

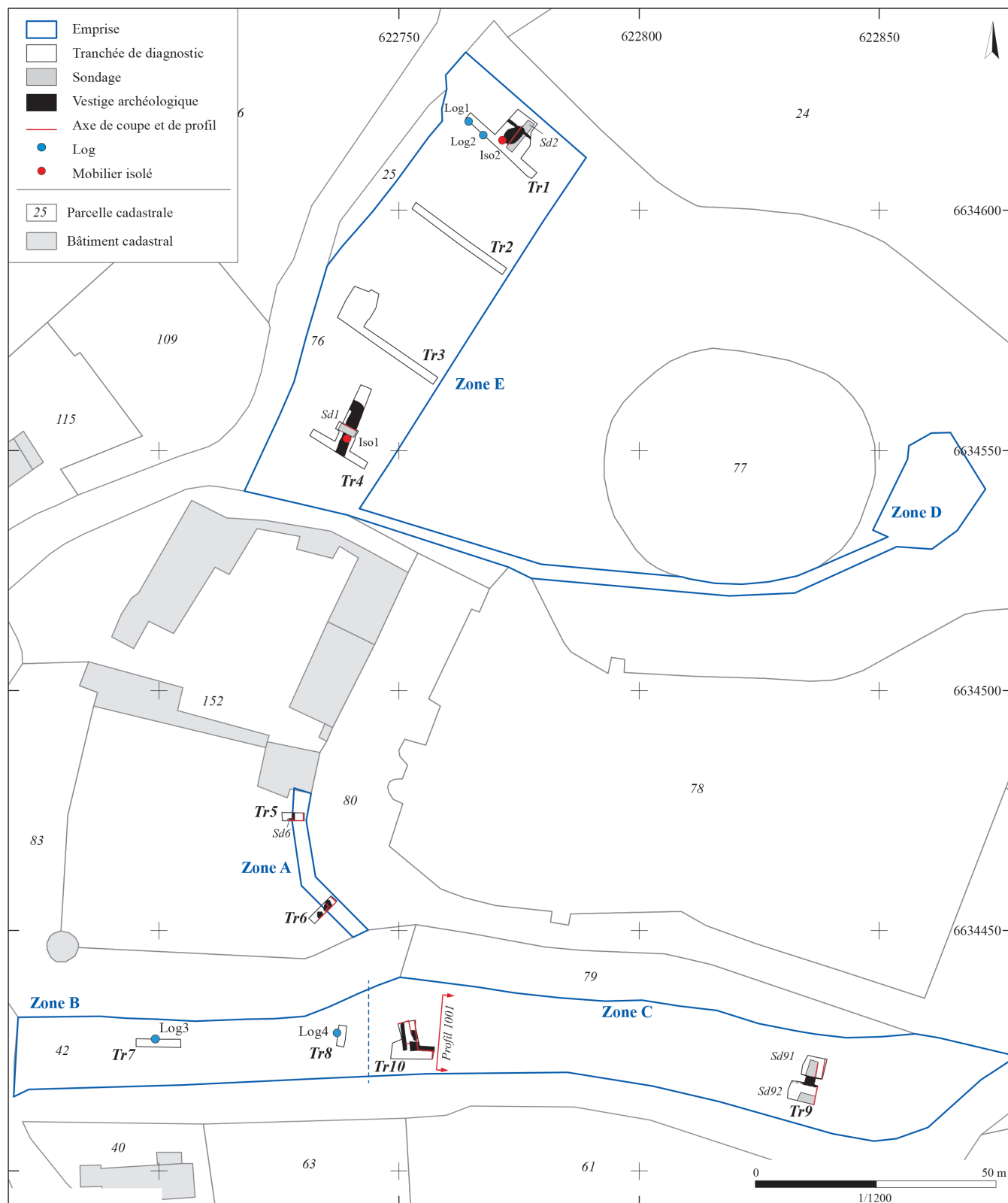


Fig.1 : Bommiers (Indre) château des Minimes : plan général des ouvertures et des vestiges au 1/1200. (Béatrice Marsollier, Inrap)

a été atteint dans les deux tranchées. Les plus anciens vestiges, autour du X^e s., ne permettent pas de caractériser cette première occupation. Lors de la deuxième, des foyers sont installés exclusivement au sud. Une division de l'espace est visible durant cette période et la suivante avec la mise en place sur les foyers d'une aire de travail (appentis ou bâtiment sur sol de mortier ou aire de battage) au sud alors qu'au nord une succession de niveaux de circulation ainsi qu'un mur ont été observés. Le mobilier céramique souligne une vocation domestique alors que les restes de faune témoignent d'un bon statut social des habitants du site. L'absence de céramique postérieure au XIV^e s. dans les remblais supérieurs pourrait signifier un changement d'occupation. En effet, dès cette époque, cet espace semble correspondre à la description qui en est faite au XVIII^e s. : une cour scindée en deux avec un jardin au sud et au nord les bâtiments du corps de ferme. Les sondages réalisés dans la portion ouest de la levée, au sud de la basse-cour semblent montrer une utilisation du relief naturel, probablement sans ajout de terre pour le surélever. Aucun artefact ni aucun vestige anthropique n'a été mis au jour contrairement à ce qui a été observé dans les deux sondages de la levée orientale.



Fig.2 : Bommiers (Indre) Château des Minimes :
vue de la coupe Est au Nord du mur d'enceinte de la tranchée 9.
(Isabelle Pichon, Inrap)

Au sud de la haute-cour, deux tranchées distantes de 75 m ont été explorées. Dans la première, une levée de terre plus ancienne est recoupée par l'érection d'un mur d'enceinte (fig.2). Elle a livré trois tessons des XII^e-XIV^e s. Dans la seconde tranchée (fig.3), la levée suit un pendage descendant de l'est vers l'ouest et disparaît progressivement pour former le passage entre les deux portions de rempart en terre. Dans ce sondage, un mur est construit le long du flanc sud de la levée sur lequel il a versé (fig.4). Il est espacé d'une trentaine de centimètre au sud du mur défensif mis au jour dans les deux tranchées, dont il suit le tracé. Ce mur semble présent sur toute la longueur de la portion occidentale de levée de terre. Son arasement appa-



Fig.3 : Bommiers (Indre) Château des Minimes : ortho-photographie
de la tranchée 10 et de ses aménagements. (Denis Godignon, Inrap)

raît directement sous la terre végétale et présente des conservations différentes dans les deux sondages (entre 0,40 m et 2,40 m d'épaisseur). Enfin un dernier mur est installé perpendiculairement au tracé du mur d'enceinte. L'extrémité sud de ce mur s'interrompt dans l'alignement de celle du mur dont elle est espacée de 0,70 m. Sa construction pourrait intervenir suite à l'effondrement du premier mur sur la levée. Les données archéologiques indiquent un terminus post-quem de la fin du Moyen Âge. Dans la prairie, seuls deux des quatre tranchées ont livré de rares vestiges : une petite aire d'activité au nord de 12 m² qui a livré des tessons attribués au milieu XV^e-XVI^e s., deux fossés et un niveau de circulation qui les scelle autour des XIV^e s.-XVI^e s.

Isabelle Pichon



Fig.4 : Bommiers (Indre) Château des Minimes : vue générale de
la tranchée 10 vers l'Est, du talus et du mur d'enceinte dans le
prolongement de la levée de terre. (Isabelle Pichon, Inrap)

CHÂTEAURoux

2 bis rue du Palais-de-Justice

Le diagnostic archéologique du 2 bis rue du Palais-de-Justice à Châteauroux a permis la découverte de deux fossés, un trou de poteau et une fosse, tous de datation indéterminée.

La nature des vestiges est conforme aux illustrations des plans des XVIII^e et XIX^e s. où l'emprise diagnostiquée est située dans le jardin de l'hôtel Dieu. Il semble que cette parcelle n'ait que récemment été bâtie ou bien que les aménagements antérieurs des jardins n'aient pas laissé de traces.

Isabelle Pichon



Châteauroux (Indre) 2 bis rue du Palais-de-Justice : plan des tranchées et vestiges mis au jour sur le cadastre de 1825, section D1, dite des Capucins. (I. Pichon, Inrap)

Moyen Âge

CHÂTILLON-SUR-INDRE

Château

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du château de Châtillon-sur-Indre, menés depuis plusieurs années par la municipalité, un diagnostic archéologique de l'Inrap a été conduit sur la terrasse du logis de la Brosse. Dominant le bas du coteau sur une hauteur d'environ 17 mètres, cette terrasse s'étend sur 62 m de longueur et 28 m de largeur. Sur le front est, son élévation principale est épaulée de cinq grands contreforts couronnés de balcons accessibles depuis la terrasse et de quatre contreforts intermédiaires non harpés au mur de courtine. Deux tourelles, de plan octogonal, épaulées de deux contreforts occupent les angles nord-est et sud-est. L'opération de diagnostic s'est déroulée en deux phases entre octobre et décembre 2021, incluant une étude de bâti du mur de terrasse occidental dans la partie nord-est, des relevés photogrammétriques ainsi que la réalisation de sondages manuels au sol dans l'emprise de la terrasse.

L'objectif de cette opération était d'apporter des éléments de précisions concernant la chronologie de construction et l'usage fonctionnel de la grande terrasse, mais également de vérifier l'homogénéité de sa mise en œuvre et de caractériser certains de ses composants tels que les contreforts, les gargouilles ou encore les chaînes de

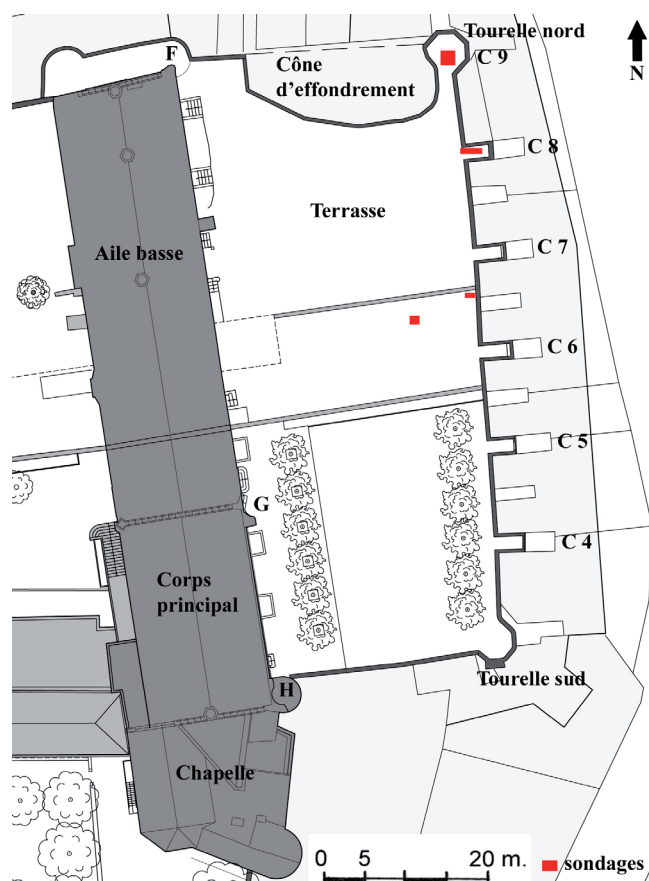


Fig. 1 : Châtillon-sur-Indre (Indre) Château : front est de la grande terrasse, plan de repérage de la terrasse du logis de la Brosse (Guillaume Clément, Trattegio Architecture, Thomas Pouyet, Inrap)

maçonnerie visibles sur l'ensemble du mur de courtine, construit avec un appareil de moellons en calcaire posés à plat. À l'exception des parapets qui ont été très remaniés, la mise en œuvre est homogène sur toute la hauteur du mur, y compris sur les contreforts et la tourelle nord. Trois échantillons de charbons de bois prélevés au sein du mortier du mur de courtine ont pu être datés par ^{14}C . Ces datations ont livré un résultat très cohérent, indiquant un abattage des bois entre le second quart et la fin du XIII^e s. confirmant ainsi la contemporanéité de la terrasse et du logis de la Brosse. Un sondage au sol réalisé au centre de la terrasse a permis de mettre au jour un trou de poteau contenant du mobilier céramique pouvant dater d'une période allant du XIII^e au XV^e s., probable vestige

d'un aménagement paysager lié à la fonction de jardin associée à cet espace à la période médiévale.

Aucun élément à caractère défensif ou circulaire n'a été mis en évidence lors de la réalisation des sondages, confirmant le caractère purement « récréatif » de la terrasse. Le diagnostic archéologique a ainsi permis d'affirmer les interprétations avancées par les historiens par le passé, attestant de l'originalité de la résidence princière de Pierre de la Broce, qui servit probablement de modèle au logis du château de Loches, édifié au XIV^e s. par Louis d'Anjou.

Thomas Pouyet

Gallo-romain

CHÉZELLES

Chemin rural de Chézelles

Ce diagnostic archéologique a été prescrit suite au dépôt de la demande d'un permis de construire une maison individuelle située Chemin du Palis à Chézelles (Indre). En dépit d'un contexte archéologique prometteur, le diagnostic archéologique n'a livré qu'une structure archéologique, un fossé peu profond qui traverse la parcelle du sud-ouest au nord-est.

Plusieurs découvertes et signalements ouvraient pourtant la possibilité de résultats plus imposants. En effet, la commune est traversée du sud au nord par la voie antique qui reliait *Argentomagus* et Levroux, et dans le bourg lui-même et ses environs proches, des indices d'occupation

antique ont été identifiés. Pour le Haut-Empire, ce sont des sépultures à incinérations qui sont mentionnées, certaines à quelques dizaines de mètres de la zone diagnostiquée. Pour le Bas-Empire, ce sont des vestiges d'habitat qui ont été trouvés (murs et fosses).

Ainsi, le diagnostic effectué durant l'été 2021 a livré une seule structure archéologique. Il s'agit d'un simple fossé orienté sud-ouest / nord-est. Large d'environ 85 cm, il est conservé sur une profondeur d'environ 20 cm et apparaît sous une quarantaine de centimètres de terre arable. Une concentration de mobilier a été identifiée dans son comblement primitif. Il s'agit essentiellement de céramique



commune claire et de quelques tessons de céramique fine (sigillée, type Beuvray). L'échantillon compte au total 128 tessons pour 9 individus. L'étude de cet ensemble permet une datation de la toute fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou du début du II^e s. Cette structure pourrait être associée

avec la zone d'incinérations qui a été identifiée juste à l'est de l'emprise diagnostiquée. Malheureusement, les sondages effectués dans cette direction n'ont livré ni vestige archéologique, ni tesson.

Alexis Luberne

Âge du Fer

CIRON La Pièce-des-Cormiers

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Pièce-des-Cormiers sur la commune de Ciron (Indre) a mis en évidence sur le rebord de la terrasse alluviale qui surplombe le Creuse la présence d'une nécropole à crémations du Haut-Empire (datée entre la fin du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C.) en lien probable avec un établissement de type *villa* (?) localisé au lieu-dit Le Breuil Renaud/Brandes de Montflame. Ce petit ensemble funéraire inédit, complet et bien circonscrit spatialement se compose de structures bien distinctes : des sépultures secondaires à crémation, des fosses mixtes à résidus de bûcher funéraire... Cette nécropole pourrait regrouper une cinquantaine de structures sur une surface restituable *grosso modo* carrée de 20 m de côté. Elle semble ainsi se développer aux confins d'un domaine, à proximité de la voie antique Poitiers (*Limonum*) à Bourges (*Avaricum*). Le diagnostic a également mis en évidence une occupation de la phase moyenne/finale du premier âge du Fer. La dispersion comme l'aspect roulé du mobilier à la base des colluvions, à l'exception de quelques fragments, suggèrent une occupation lâche caractéristique de ces périodes.

Anne-Marie Jouquand



Ciron (Indre) Pièce des Cormiers : vue de la bordure septentrionale de la nécropole à crémation. (S. Bartholome, Inrap)

Âge du Fer

ISSOUDUN La Limoise

Le diagnostic réalisé en amont du projet d'extension de la ZAC de la Limoise, sur la commune d'Issoudun (Indre) a permis de mettre en évidence un groupe de douze enclos de formes diverses et attribuables au début du second âge du fer. À ces éléments s'ajoutent deux extractions, un chemin, une fosse et un parcellaire.

L'ensemble d'enclos, de formes et de types de clôtures variés, apparaît agrégé sur une petite surface à l'exception de l'enclos 6 en fer à cheval. Ce dernier est éloigné des autres enclos, environ 70 m à l'est du noyau, et d'une forme unique au sein de cet ensemble. Le groupe de monuments est formé d'un enclos sur poteau de 25 m de diamètre, de deux enclos circulaires et de huit enclos carrés.

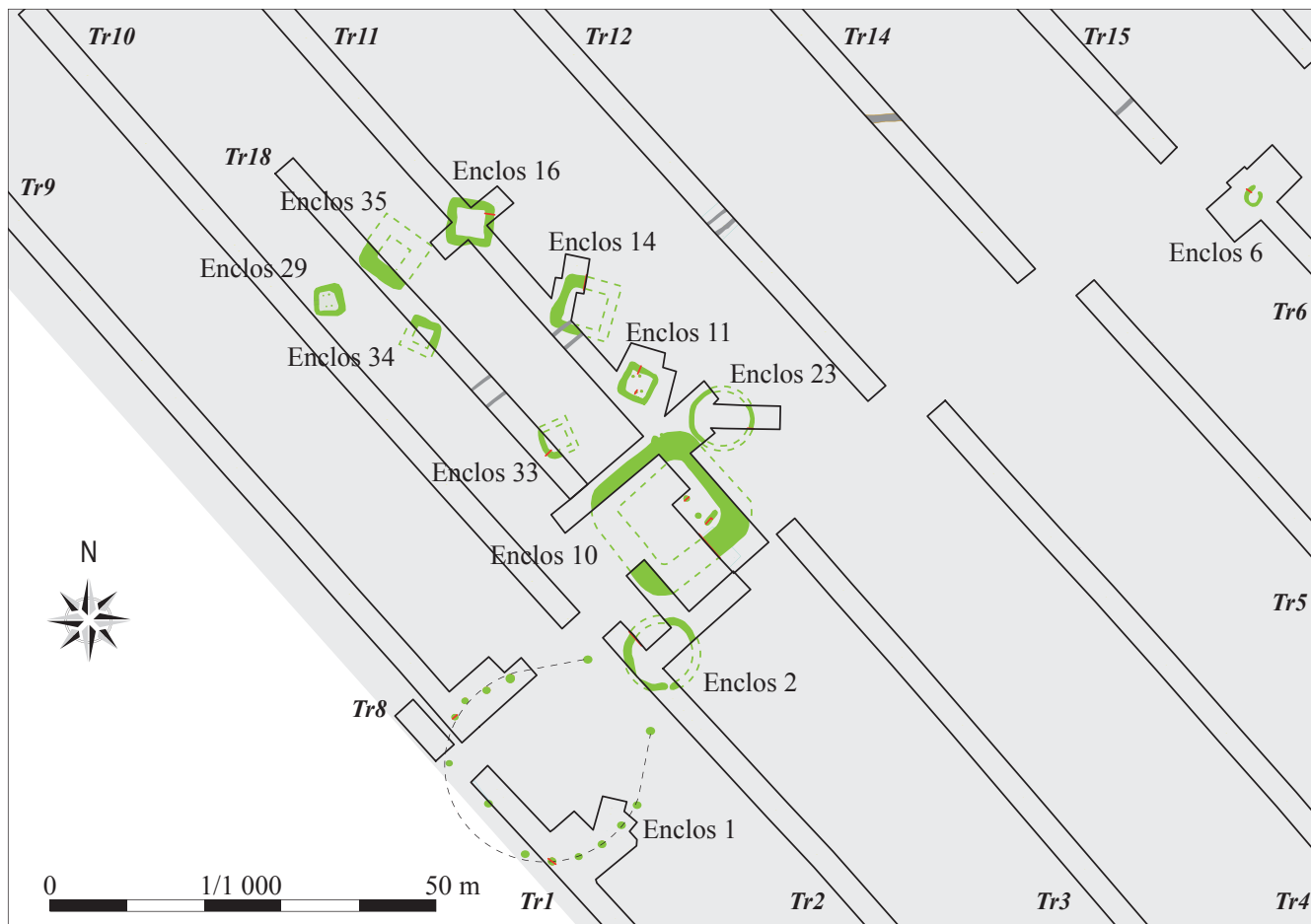
Mis à part l'enclos 6, le reste des onze enclos semble s'organiser autour d'un grand monument carré (18 m de côté). Aucun recoupement ou chevauchement de structure n'est visible, ce qui nous incite à penser que tous les enclos ont été érigés dans un laps de temps court et par le même groupe culturel.

Les enclos carrés semblent s'organiser sur de pseudos alignements, partants de l'enclos 10, et orientés nord-ouest-sud-est, tandis que les enclos circulaires sont situés aux angles diamétralement opposés de l'enclos 10. De plus l'enclos circulaire 2 est dans l'axe de l'entrée du monument sur poteaux.

Tous les monuments carrés sont orientés plus ou moins sur les points cardinaux.

Certains comblements de fossés assez profonds semblent laisser entrevoir la présence d'un cordon de terre, issu des déblais de creusement dudit fossé, sur le bord externe de l'enclos.

Les profondeurs des fossés des enclos ainsi que leurs largeurs sont très différentes. La faible profondeur de certains fossés ne peut absolument pas être mise sur le compte d'une forte érosion. L'enclos carré 10 est d'une taille très imposante, aussi bien par son emprise totale au sol, que par la largeur et la profondeur de son fossé.



Issoudun (Indre) la Limoise : plan des enclos. (C. Landreau, Inrap)

Trois enclos carrés possèdent des structures dans leur aire interne. Le grand enclos 10 a révélé, dans la partie de son aire interne mise au jour, trois creusements dont deux de type trous de poteau pouvant appartenir à un édifice. Deux autres petits enclos carrés possèdent eux aussi des édifices subrectangulaires sur 4 poteaux. Le site le plus proche livrant un enclos carré à un édifice sur 4 poteaux se trouve sur la ZAC du Hameau de Lazenay, au sud de

Bourges (Cher) à une trentaine de kilomètres au nord-est d'Issoudun (Buchsenschutz et Ralson dir. 2001).

Deux fosses d'extraction de matériaux et de minerai de fer sont datées du XIX^e s.

Les éléments non datés sont une petite fosse, un chemin ainsi qu'un parcellaire au tracé déplacé.

Céline Landreau

Gallo-romain

LEVROUX Route de Bouges

La commune de Levroux, occupe un territoire situé dans la partie septentrionale du département de l'Indre (36). Le diagnostic archéologique de la route de Bouges à Levroux couvre une superficie de 5 813 m². C'est sur la colline des Tours que l'oppidum de Levroux a été localisé. Ce diagnostic archéologique préventif situé entre le versant sud de l'oppidum de Levroux et la rivière Céphons s'est déroulé du 10 au 18 août 2021 sous la direction de deux archéologues et le renfort d'un troisième durant deux jours. Cinq tranchées, ouvertes dans l'axe nord-

sud suivant le pendage naturel du terrain, et des extensions totalisent 705,71 m² d'ouverture soit 12,50 % de l'emprise prescrite. Ces ouvertures ont permis de mettre en lumière une occupation antique continue du milieu du I^{er} s. jusqu'au IV^e voire au début du V^e s (fig. 1). Il s'agit essentiellement de fossés, possiblement bordiers d'une voie au nord de l'emprise. De plus, de rares tessons laténiens, associés à ce mobilier gallo-romain, indiquent une continuité de l'occupation plus longue que supposée sur le versant sud de l'oppidum. Au sud de l'emprise, et des

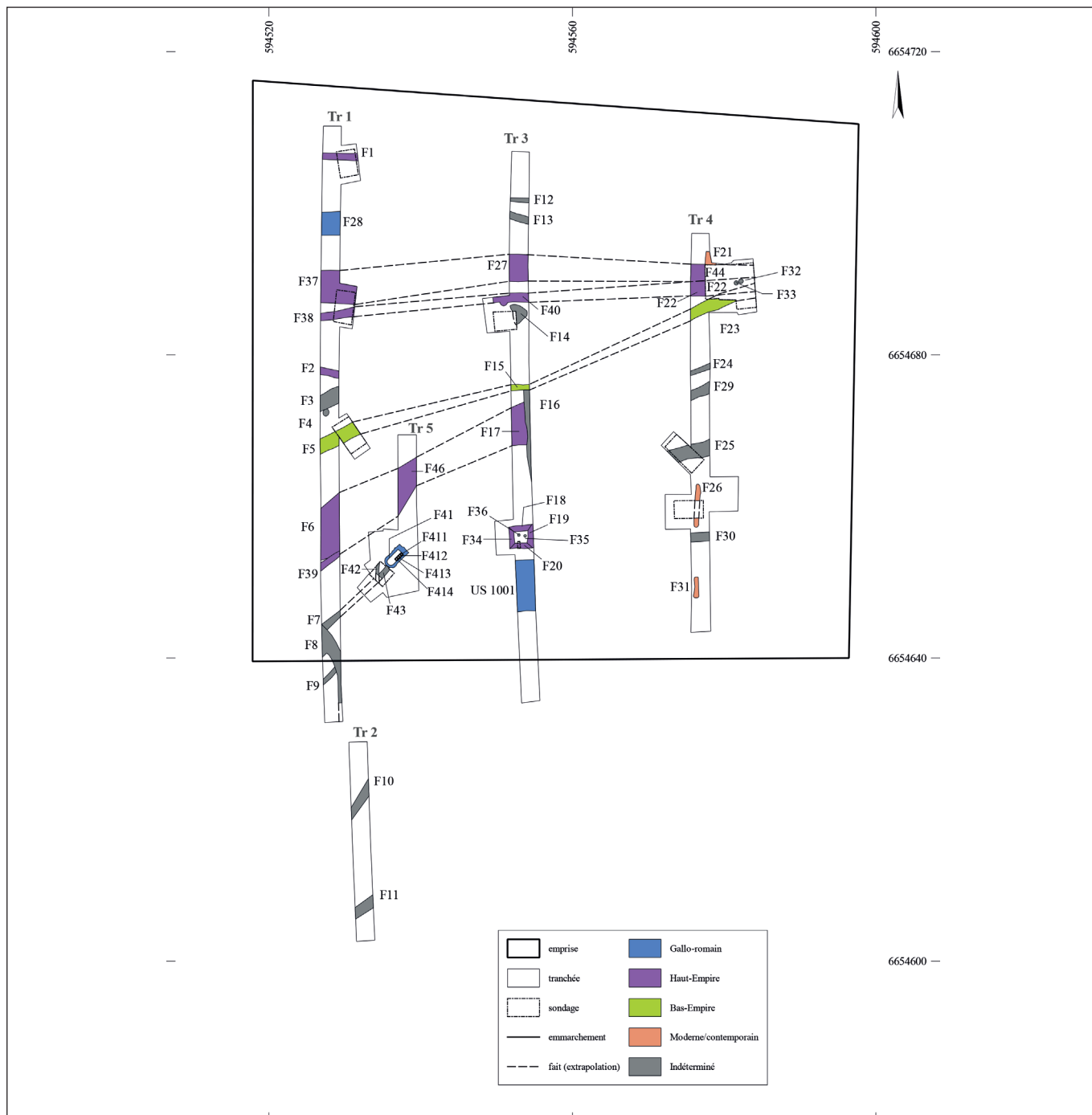


Fig. 1 : Levroux (Indre) route de Bouges : plan général diachronique. (S. Bartholome, Inrap)

fossés bordiers, durant le Haut-Empire, une zone funéraire indiquent que ce fond de vallon humide est relégué en périphérie de l'agglomération. La présence de fossés et d'un possible chemin empierré témoignent pourtant de l'aménagement de la zone. C'est dans cette zone qu'un puits à dromos (fig. 2), forme rare de bâti sur le territoire national et unique à ce jour en région Centre, a été mis au jour.

Sandrine Bartholome



Fig 2 : Levroux (Indre) route de Bouges : vue zénithale du puits à Dromos. (François Cherro, Inrap)

Ce diagnostic a été réalisé en amont de l'extension d'une zone d'activité au lieu-dit Beauvais. Les terrains se situent à 1,5 km à l'ouest du bourg où ils occupent le sommet et le versant du plateau qui domine le Modon, un affluent du Cher. Dans l'emprise de 45 663 m², huit tranchées ont été réalisées dans l'axe de la pente. Les limons des plateaux (LP) apparaissent sous la terre végétale au sommet et les argiles sableuses à silex (C3c) dans la pente.

Cinquante-sept structures ont été identifiées, pour l'essentiel localisées dans trois tranchées situées sur le versant, au nord-ouest de l'emprise. Elles consistent en fosses et puits que l'on suppose liés à une activité d'extraction en raison de l'identification d'oxydes de fer dans les niveaux supérieurs des argiles (limonite). L'activité sidérurgique a par ailleurs laissé des témoins dans la commune, avec le toponyme le Minerai et le site les Forges où des hauts fourneaux ont produit fer et fonte du XVIII^e s. au début du XX^e s.

Parmi douze structures testées, sept se rattachent à des fosses circulaires de 0,95 m à 2,3 m de diamètre pour 0,45 m à 2 m de profondeur, soit des volumes de 0,32 à 6,65 m³. Les comblements consistent en une alternance de remblais à matrice sableuse et argileuse stériles. Deux autres constituent assurément des puits de 0,8 à 1,2 m

de diamètre, dont les fonds n'ont pu être atteints à 3,2 m et 3,5 m de profondeur. Une autre est une vaste excavation de plus de 4 m de côté, profonde de 1 m, avec bord oblique et fond plat. Seuls quatre de ces creusements livrent des matériaux fragmentés qui semblent correspondre à des rejets de minerai grillé et concassé. Aucun indice de réduction n'est relevé.

Le mobilier est pratiquement absent. On compte deux micro-tessons de céramiques, l'un protohistorique, l'autre carolingien. Trois datations radiocarbone réalisées sur charbons de bois renvoient à une même chronologie : La Tène moyenne et la période carolingienne. La persistance d'une activité de métallurgie jusqu'à une période récente conduit à s'interroger sur la validité de ces datations, d'autant que les modes d'extraction ne semblent pas avoir notablement évolué jusqu'au milieu du XIX^e s. La fouille de mines de fer reste toutefois extrêmement rare en raison des difficultés inhérentes à l'excavation de structures profondes ou de grand volume. En l'absence d'habitat à proximité, le mobilier archéologique reste rare, voire absent, et leur chronologie repose le plus souvent sur les datations radiocarbone.

Fabrice Couvin

Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit Fontmaure à Lureuil (Indre) préalablement à l'extension d'une carrière d'argile. L'opération a permis de mettre au jour la partie occidentale d'un atelier de potier du XIV^e s. préalablement reconnu lors d'un précédent diagnostic en 2020 et d'une série de structures de combustion dont des charbonnières en fosses, datées du second âge du Fer au bas Moyen Âge.

Le secteur 5 correspond à l'extension, sur une surface d'environ 4 000 m², de l'atelier de potier des Bois-de-Fontmaure étudié à l'occasion du diagnostic de 2020 dont la limite occidentale est ainsi repérée. Quelques trous de poteau sont localisés au nord du secteur. Ils sont mal conservés ou très peu profonds et ne s'organisent pas entre eux. Cinq petites fosses ont été mises au jour dans la partie sud dont quatre sont regroupées et alignées le long d'un fossé. L'une d'entre elles, F116, présente un profil en entonnoir qui suggère une fosse d'implantation de tour de potier sans qu'aucun autre élément ne puisse le confirmer.

F126 est une grande fosse dont le comblement à caractère hydromorphe suggère un point d'eau. Son creuse-

ment peu marqué et son profil étiré ne permettant cependant pas d'y voir une mare à proprement parler.

La structure 1 est un chemin déjà détecté et enregistré sous ce numéro lors du premier diagnostic. L'opération de 2020 a montré le rôle structurant de cet axe de circulation qui marque la limite entre les structures de production, au sud, et des constructions sur poteaux aux fonctions non identifiées au nord. Son tracé est globalement orienté est-nord-est – ouest-sud-ouest et se situe dans l'axe du Chemin de Bécheron à Fontmord, figuré sur le plan du premier cadastre de Tournon-Saint-Martin.

L'étude de la céramique montre deux périodes d'occupation sur cette partie du site. La première se caractérise par des individus répondants aux caractères technologiques des groupes techniques propres à l'atelier de Lureuil dont l'activité est située dans le courant du XIV^e s. Elle concerne ici essentiellement le chemin Str.1. La seconde est représentée par des assemblages constitués de productions homogènes de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne dont les groupes techniques sont généralement affectés à des contextes plus largement compris entre le XV^e et le XVI^e s. Cette dernière période

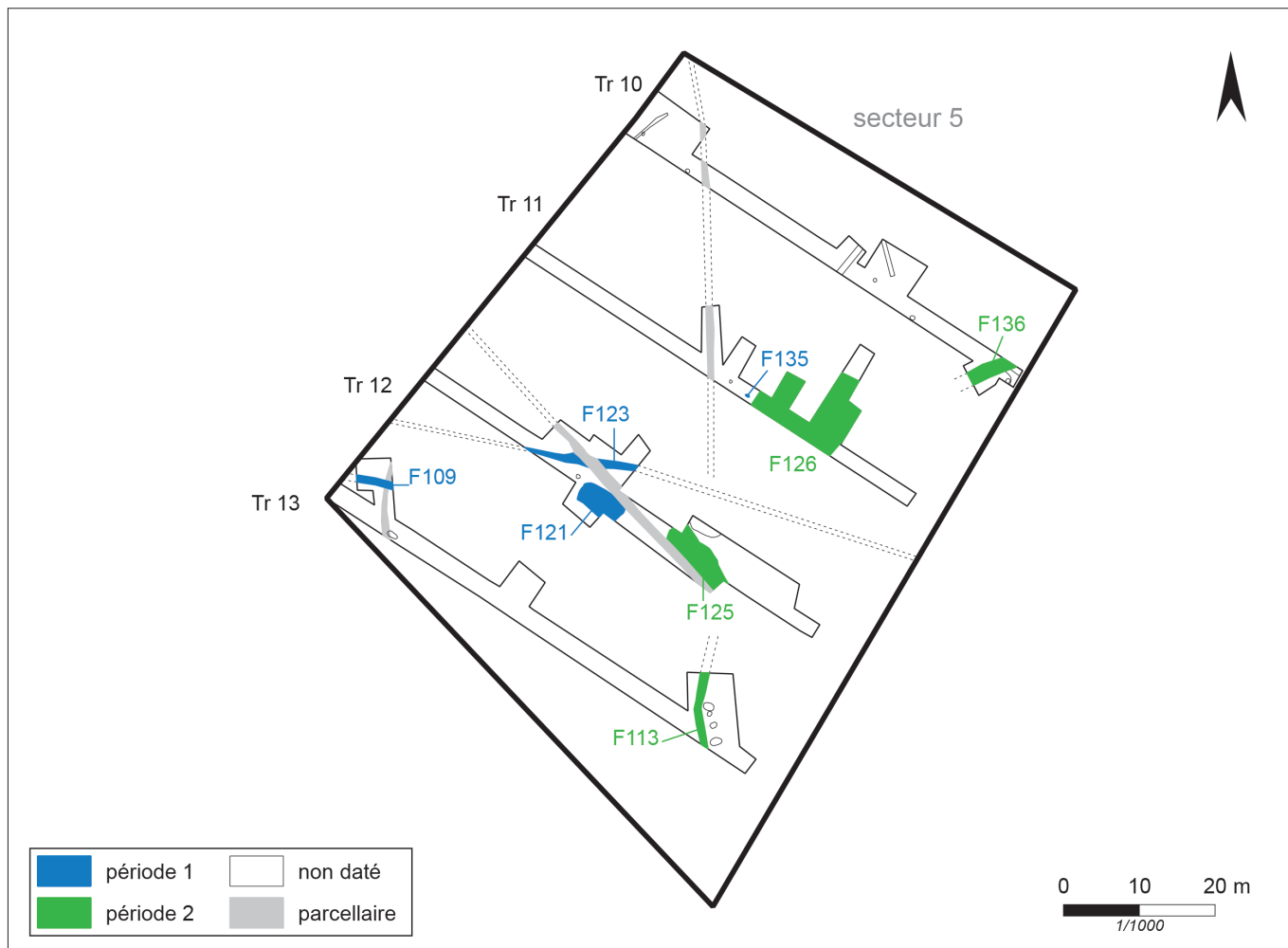


Fig. 1 : Lureuil (Indre) carrière de Fontmaure : plan phasé du site des Bois de Fontmaure sur l'emprise du diagnostic. (Jérôme Tricoire, Inrap)

d'occupation n'avait pas été mise en évidence lors du premier diagnostic. Il s'agit soit de l'extrême fin de l'occupation, soit d'une réinstallation ponctuelle sur les lieux.

Quatre structures, correspondant à des charbonnières en fosse, ont été mises au jour : F201 et F207 dans le secteur 4 et F153 et F158 dans le secteur 6. Deux ont été datées par ^{14}C : 702 à 866 ap. J.-C. pour F207 et 1316 à 1423 ap. J.-C. pour F153. Le comblement de F207 a livré des battitures témoignant d'une activité de martelage du fer à proximité directe de la structure. Le secteur 4 a aussi livré une autre structure de combustion, F204, interprétée comme un four sans que sa fonction exacte puisse être identifiée. F204 a été datée par ^{14}C du second âge du Fer (356 à 108 av. J.-C.).

Plusieurs indices permettent de supposer une zone de production de plus grande ampleur pour la métallurgie du fer toutes périodes confondues et pour la production céramique au second Moyen Âge et à la période moderne. Les matériaux sont facilement accessibles, qu'il s'agisse du minerai et de l'argile disponible sur place, ou du bois de la forêt de Brenne qui est attestée par les textes au XII^e s. Une activité de production de céramique est mentionnée dans les textes aux XIII^e et XV^e s. sur la paroisse de Lureuil. Des fours de tuiliers sont par ailleurs supposés à proximité aux périodes modernes et contemporaines.

Jean-Philippe Chimier

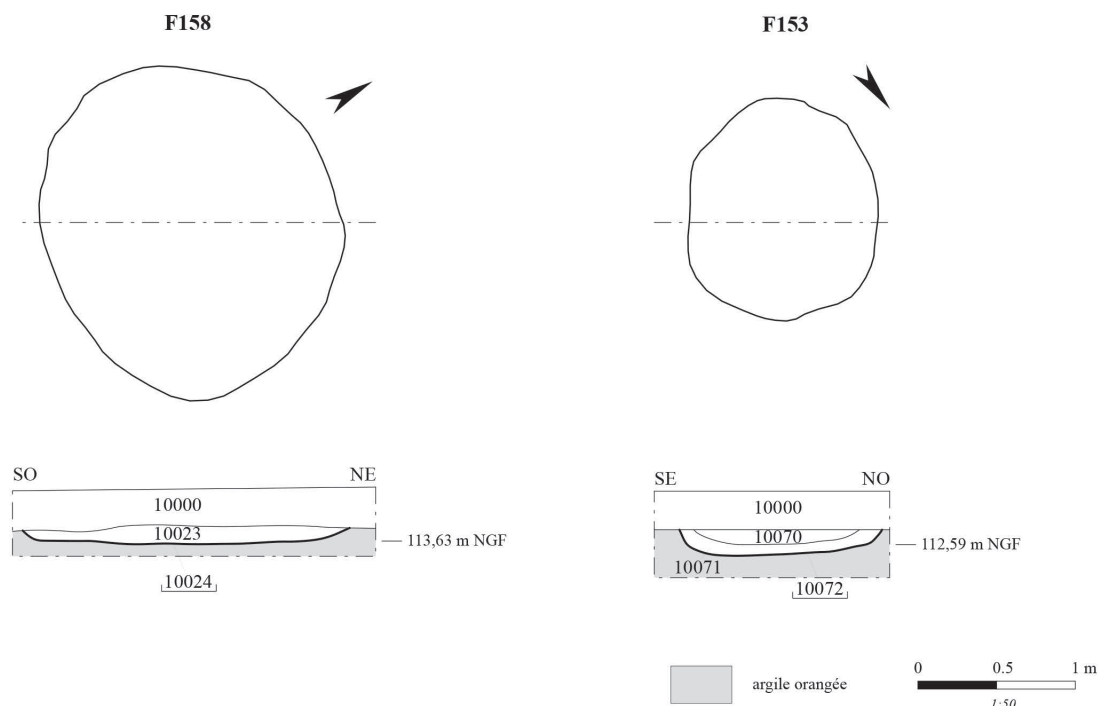


Fig. 2 : Lureuil (Indre) carrière de Fontmaure : plans et coupe des charbonnières en fosse F153 et F158. (Jérôme Tricoire, Inrap)

Moyen Âge

LE PÊCHEREAU Bois-des-Thibauds

Ce diagnostic archéologique, réalisé en amont d'un projet de construction d'une centrale photovoltaïque, au lieu-dit Bois-des-Thibauds, au Pêchereau (Indre), concerne 89 168 m² situés sur le plateau qui domine la Creuse et la Bouzanne et le versant oriental d'un petit *talweg*.

À l'est des terrains, ont été recoupés un chemin et des éléments parcellaires récents. À l'ouest, près du fond de vallon, les premiers décimètres des argiles de l'Éocène (eB) livrent des éléments susceptibles de constituer un minerai de fer exploitable (limonite et pisolithe). C'est dans ce secteur qu'a été identifié un atelier de sidérurgie daté second tiers du VI^e s. – première moitié du VII^e s. ap. J.-C. Il se présente sous la forme d'une excavation irrégulière de 150 m², partiellement adossée à un rebord rocheux. Au milieu de remblais charbonneux avec scories ou rubéfiés avec fragments de terres cuites ont été iden-

tifiées neuf structures. Aucun four n'a été identifié, mais il est probable que plusieurs bas-fourneaux ont pu prendre place sur le bord de la fosse, facilitant ainsi leur chargement et l'écoulement des scories par gravité. Le seul témoin fouillé d'une opération de réduction en place est une fosse d'écoulement qui conserve une scorie *in situ*.

Les résidus collectés comprennent 634 restes pour 81,84 kg, parmi lesquels principalement des scories écoulees, quelques scories internes, mais aussi du minerai, des fragments de parois, avec traces de bâti en bois et empreintes de doublages en *tegulae*, et des restes de tuyères. La collecte de quelques culots de forges et de battitures globulaires témoigne également de la réalisation de premiers travaux de mise en forme du métal.

Fabrice Couvin

POULIGNY-SAINT-PIERRE

Les Malgames tranche 2

Le diagnostic archéologique réalisé du 5 juillet au 9 juillet 2021 sur la commune de Poulligny-Saint-Pierre, Pièces-des-Bournais, a révélé des vestiges protohistorique et historique. Il s'agit de la seconde opération de diagnostic réalisée dans le cadre d'un projet de carrière d'extraction de matériaux calcaires d'environ 20 ha. Les sondages archéologiques ont concerné la troisième tranche d'exploitation, soient 2,5 ha. Le développement spatial d'une occupation du premier Moyen Âge précédemment mise au jour a pu être précisé. Les découvertes relativement lâches, se développent sur une bande longitudinale est-ouest et intéressent des trous de poteau et des fosses.

Le site se développe à l'amorce d'un replat qui se situe entre l'extrémité sud de la zone 2 et le nord de la zone 3. Le mobilier mis au jour ainsi que les faits archéologiques sont relativement bien conservés. Les vestiges mobiliers attestent d'une occupation datée entre le X^e s. et le XI^e s. Enfin, une petite fosse a été découverte dans l'extrémité sud de la zone d'étude. Elle livre un petit ensemble mobilier protohistorique, sans plus de précision, qui signale peut-être la proximité de vestiges plus conséquents à même de renseigner l'occupation du terroir aux âges des Métaux.

Jean-Philippe Baguenier



Poulligny-Saint-Pierre (Indre) les Malgames : plan général du diagnostic. (Philippe Ladureau, Inrap)

Une opération de diagnostic de quatre semaines a été menée sur une maison de centre-bourg sise au 11 rue de la République à Reuilly (Indre) dans le cadre de la réhabilitation de cette dernière suite à un incendie survenu le 11 décembre 2013 qui en a entièrement ravagé l'intérieur et la charpente.

Cette maison à pignon sur rue, connue sous le nom de « Grande maison » ou « Cellier Dieu », est de style Première Renaissance (fig. 1) ; elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques une première fois le 11 mai 1932 pour son pignon sur rue et depuis le 18 mars 1968 pour ses façades et sa toiture. La maison était couverte par une charpente à chevrons formant ferme qui a disparu dans l'incendie ; une analyse dendrochronologique des bois déposés a permis de proposer une mise en œuvre de ceux-ci à partir de l'année 1518, date compatible avec le vocabulaire stylistique utilisé sur sa façade.



Fig. 1 : Reuilly (Indre) 11 rue de la République : vue du mur pignon sud avant l'opération. (N. Holzem, Inrap)

L'étude d'archive réalisée dans le cadre de ce diagnostic n'a pas permis d'établir de relation directe entre la maison étudiée et la présence en ses murs d'un éventuel hôtel-Dieu comme pourrait le laisser supposer le nom attribué à l'édifice. Il faut cependant noter que les sources antérieures au XIX^e s. mentionnant la maison sont rares et qu'il est tout de même fait mention d'une aumône attachée à celle-ci.

Le bâti qui nous est parvenu résulte d'une seule et même campagne de construction depuis la cave jusqu'aux combles, même s'il a subi des réaménagements souvent difficiles à dater précisément depuis le XVI^e s., notamment en ce qui concerne ses ouvertures, son organisation spatiale ou ses aménagements intérieurs.

La maison, de forme rectangulaire, se développe sur cinq niveaux (une cave, un rez-de-chaussée, deux étages et des combles). Son pignon sur rue exposé au sud, qui correspond à la façade principale, a été réalisé en pierre de taille contrairement au reste du bâtiment où celle-ci n'est utilisée que pour le chaînage des angles et l'encadrement des ouvertures. Il dispose d'une fenêtre richement décorée à chaque niveau ainsi que d'une porte au rez-de-chaussée. À l'opposé, le mur pignon nord ne dispose que de deux petites baies à l'encadrement chanfreiné éclairant le deuxième étage et les combles et d'une porte permettant l'accès à la cave depuis l'extérieur. Le mur gouttereau ouest, également sur rue, présente deux fenêtres à croisées superposées au rez-de-chaussée et au premier étage et au moins deux petites baies similaires à celles du pignon nord respectivement au premier et au deuxième étage. Aucune porte sur rue n'est attestée sur ce mur, mais l'ampleur des transformations postérieures relevées dans sa moitié nord ne permet pas d'en exclure la possibilité.

Les différents niveaux, à l'exception de la cave, sont desservis par une tour d'escalier en vis hors œuvre située au milieu du mur gouttereau est. Elle dispose de deux portes extérieures au rez-de-chaussée au sud et au nord vers la cour et est initialement éclairée par sept petites fenêtres. Cet escalier permet également d'accéder à des latrines en encorbellement situées au nord entre le premier et le deuxième étage. Deux portes aujourd'hui murées aux étages donnent au sud vers un bâti disparu. L'ensemble du mur gouttereau semble initialement aveugle.

Programme architectural

Le rez-de-chaussée et le premier étage de la maison présentent approximativement la même disposition avec une pièce au sud et une pièce au nord séparées par un espace intermédiaire situé au niveau de la tour d'escalier hors œuvre (fig.2). Les pièces au sud sont éclairées par une croisée ouverte dans le mur pignon et chauffées par une cheminée installée sur le mur gouttereau est ; les pièces au nord sont éclairées par une croisée dans le mur gouttereau ouest et chauffées par une cheminée

sur le mur nord. L'espace intermédiaire permet de desservir les pièces nord et sud depuis la tour d'escalier ; les piédroits des deux portes donnant accès à ces pièces sont encore visibles contre le mur est à chacun des deux niveaux. Une petite fenêtre dans le mur ouest éclaire cet espace au premier étage ; il est probablement cloisonné car le vestige du piédroit d'une porte le reliant à la pièce nord est partiellement conservé sur le mur ouest. Au rez-de-chaussée, l'espace intermédiaire prend la forme d'un couloir reliant la tour d'escalier hors œuvre à celui de la cave, situé en partie dans l'épaisseur du mur ouest. On observe le piédroit d'une porte dans le mur ouest reliant l'escalier de la cave à la pièce nord, ce qui plaide pour un cloisonnement comme au premier étage. Il est peut-être aussi éclairé par une petite fenêtre à l'ouest, mais sans certitude.

Le deuxième étage diffère sensiblement des deux premiers niveaux car il n'est pas partitionné ; décrit comme un grenier au XIX^e s., sa fonction d'origine n'est pas définie. Il est éclairé par une fenêtre plus simple mais tout de même richement décorée dans le mur pignon sud, une petite baie désaxée au nord en raison du passage du conduit de cheminée, et une autre ouverte dans le mur ouest. Il est possible que trois de ces petites fenêtres aient ponctué ce mur à intervalle régulier si l'on consi-

dère les vestiges d'un arc de décharge situé au-dessus de l'actuelle porte meunière. Il est difficile de savoir si cet étage disposait de cheminées, mais la présence de pierres de taille en partie basse des deux conduits pourrait l'évoquer.

Au-dessus, le niveau des combles auquel on accède également par la tour d'escalier, n'est éclairé que par les pignons qui sont débordants dont la base est amortie par quatre animaux fantastiques très érodés évoquant des griffons.

Si l'aspect ostentatoire de la façade principale, dont le décor est parfois surdimensionné, évoque plutôt la maison d'un riche bourgeois, l'organisation intérieure de la maison pose cependant question : s'agit-il d'une seule habitation ou de plusieurs unités distinctes ? On note ainsi la répétition du même schéma au rez-de-chaussée et au premier étage avec, à chaque fois deux pièces séparées par un espace intermédiaire, éclairées par une fenêtre à croisée et chauffées par une grande cheminée, toutes réalisées sur le même modèle. On note également la probable disparition à l'est d'une partie du bâti auquel la tour d'escalier donnait accès par des portes aujourd'hui condamnées du côté sud.

Nicolas Holzem

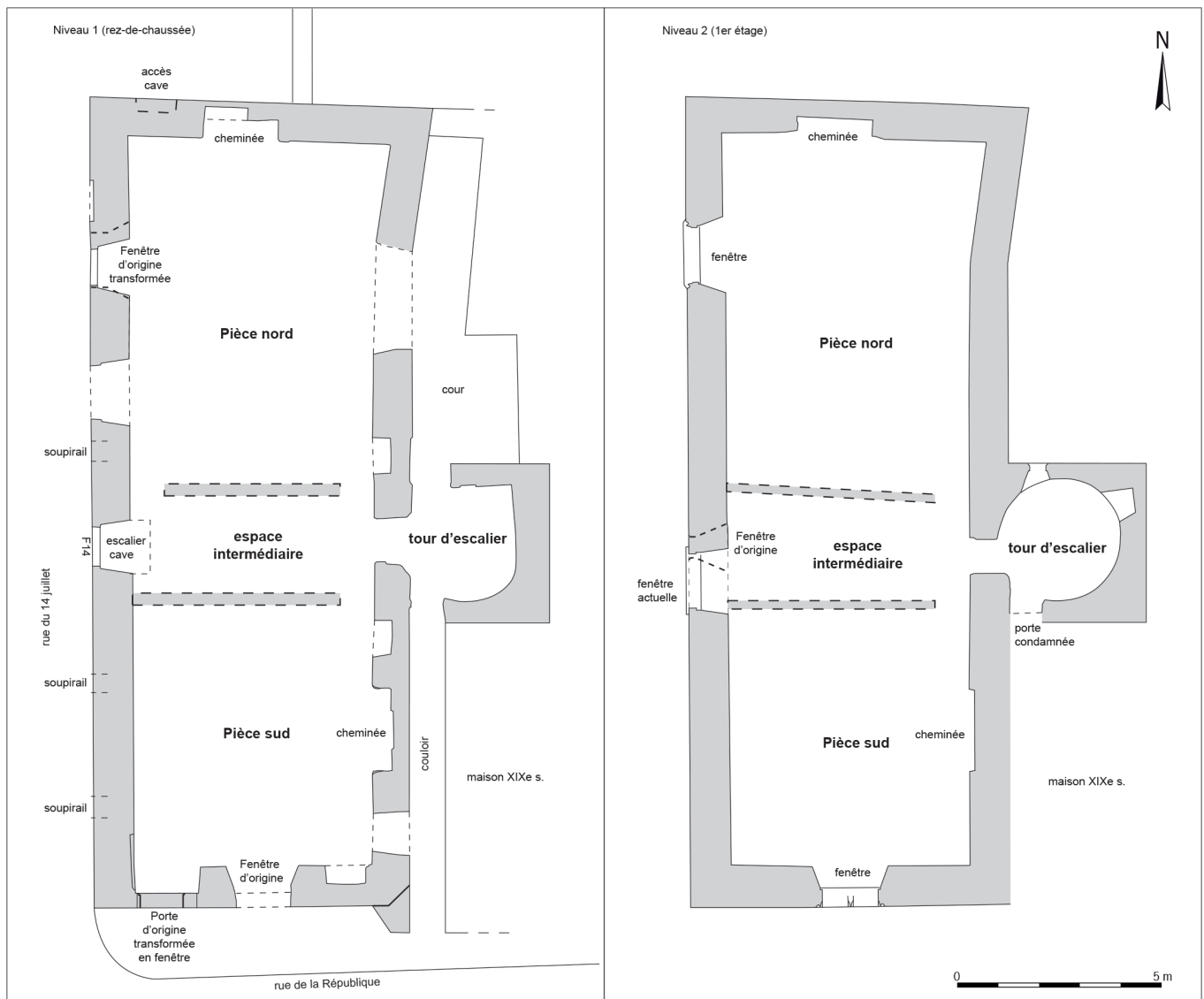


Fig. 2 : Reilly (Indre) 11 rue de la République : plans des niveaux 1 et 2 de la maison. (N. Holzem, Inrap)

SAINT-MARCEL

Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques

En 2017, le Projet Collectif de Recherches « *Argentomagus*. Du centre urbain aux espaces périphériques » a lancé un programme de publication des quatre fouilles programmées menées entre 1989 et 2017 sur le plateau des Mersans, siège de l'oppidum gaulois, puis de l'agglomération d'époque romaine. Intitulé « *Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), Le centre urbain I^{er} s. a. C. / V^e s. p. C.* », cette publication est consacrée à un secteur de la ville situé entre le sanctuaire et la fontaine monumentale, où a été mis au jour sur une superficie de 5000 m² un vaste pan de tissu urbain appartenant au cœur de l'agglomération antique. Complétées par des prospections géophysiques qui ont enrichi les connaissances sur l'ensemble de la ville, ces fouilles permettent aujourd'hui de retracer l'histoire des rues et des îlots du centre de l'agglomération pendant les cinq siècles de la présence romaine.

Par ailleurs, comme les fouilles 1989-2006 étaient antérieures à la généralisation de l'informatique dans l'enregistrement des données, il a fallu numériser plus de 3500 diapositives Kodachrome ainsi que plusieurs milliers de plans et de coupes repris ensuite en DAO. Le travail d'exploitation des données put ensuite commencer. Les années 2019-2021 furent consacrées à la présentation des données de la fouille (stratigraphie et structures).

Sur l'occupation gauloise, le secteur, appréhendé pour les périodes hautes sur de très faibles surfaces, n'a pas livré d'information. L'occupation la plus ancienne est représentée par huit fosses interprétées comme des silos, comblées dans la première moitié du règne d'Auguste. Leur succèdent deux bâtiments qui pourraient être identifiés à des greniers, tandis que le secteur se structure avec l'apparition de cheminements en galets et la création d'un fossé pour recueillir les eaux de ruissellement. Pendant la période tibéro-claudienne, est construite la première chaussée en pierres, bordée d'un égout maçonné à couverture en bois et se met en place un découpage parcellaire en lien avec des ateliers métallurgiques qui

connaissent plusieurs remaniements. À partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., le centre urbain se précise avec en particulier la rue EO2 bordée d'un caniveau et d'un trottoir sur lequel s'aligne une rangée d'ateliers aux activités diversifiées et des *insulae* occupées par des bâtiments en terre et bois. Après l'installation de la fontaine dans les années 70 ap. J.-C., une *domus* est édifée dans l'insula M, tandis que s'ouvre dans l'insula B, le chantier de construction d'un bâtiment public à portiques. C'est alors que se produit un grave accident géologique : une doline s'ouvre au cœur de l'insula engloutissant une partie du monument et entraînant de graves dégâts. À la suite de cette catastrophe, les autorités lancent un vaste programme de réorganisation et de monumentalisation du centre urbain qui, réalisé par étapes au cours du II^e s., aboutit à la création de portiques toscans et à la construction d'une place publique avec basilique.

Au début du IV^e s., monuments et voirie font l'objet de profondes transformations : tous les portiques sont démontés et l'on voit apparaître de nouveaux bâtiments, écurie, logement collectif, bâtiment artisanal multifonctionnel. On assiste à une véritable métamorphose du centre urbain dont il n'est pas facile d'avancer les raisons. Pourrait-elle être due à une décision de l'autorité impériale et à l'installation sur le site de la (*fabrica*) *argentomagensis armorum omnium citée dans la Notitia dignitatum* (Occ., 9. 31) ?

Quoi qu'il en soit, ces activités s'arrêtent un peu avant les deux dernières décennies du IV^e s., comme l'indiquent les monnaies de Gratien (378-383) retrouvées dans les ateliers qui débitent les blocs sculptés de la parure monumentale pour en tirer de la pierre à bâtir. Aucune autre structure d'habitat n'a été retrouvée dans le secteur étudié : seules des fosses de spoliation signalent que le site antique est fréquenté sporadiquement par une population qui l'a déjà abandonné et s'est installée ailleurs, probablement là où se construisent les édifices du culte chrétien, à Saint-Étienne et à Saint-Marcel.

Françoise Dumasy

SAINT-MARCEL

5 rue de Carroir

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la façade nord de la maison située au 5 rue du Carroir dans le village de Saint-Marcel (Indre), avec pour objectif de caractériser l'étendue, la nature et le degré de conservation des vestiges archéologiques présents dans ce bâtiment dont l'édification remonte à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne. Le visuel de cette maison emblématique de l'architecture de Saint-Marcel est régulièrement utilisé pour faire la promotion du patrimoine de la commune. Jusqu'à présent, le logis n'a

jamais fait l'objet d'une étude architecturale, à l'exception d'une description stylistique dans l'ouvrage de Françoise Dumasy, Anne et Lionel Bazin publié en 2016 sur le prieuré et le bourg de Saint-Marcel.

L'opération a permis d'effectuer une expertise archéologique globale du bâtiment intégrant la façade du mur pignon oriental donnant sur la rue du Carroir, restaurée il y a une vingtaine d'années, ainsi que la cave qui conserve de nombreuses traces d'aménagements. Plusieurs photos et gravures anciennes constituent de précieux témoi-

gnages de l'état du bâtiment avant les modifications réalisées au cours des XIX^e-XX^e s. L'analyse stratigraphique et l'enregistrement des vestiges observés lors de l'intervention ont permis d'établir que le logis actuel et sa tour appartiennent à une seule campagne de construction, au cours du XV^e s. d'après les éléments sculptés des fenêtres et des portes de la tour et du pignon (linteaux en accolade, forme prismatique des bases des jambages). L'étude des ouvertures situées dans la façade nord a montré que l'accès actuel à la cave – un escalier situé à proximité de la tour – résultait d'un aménagement réalisé à l'époque contemporaine où plusieurs fenêtres destinées à éclairer l'intérieur du logis furent également construites.

Deux éléments antérieurs à la construction de la maison au XV^e s. ont pu être identifiés : le mur oriental au niveau -1 (cave) ainsi que la porte d'accès à la cave appartenant au bâtiment accolé à l'ouest du bâtiment étudié. Ces éléments, qui restent à confirmer dans le futur, permettent de supposer que cette parcelle était déjà bâtie au cours des XIII^e-XIV^e s. et que la mise en place de la rue du Carroir est *de facto* antérieure à la reconstruction du quartier à la fin du Moyen Âge.

Thomas Pouyet



Saint-Marcel (Indre) 5 rue du Carroir : maison vue depuis le nord-est. (Nicolas Holzem, Inrap)

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Les Mersans, temple 4 et maison dite de Sergius

En 2021, nous avons mené la quatrième campagne de fouille et la première d'un programme triennal 2021-2023, engagé dans la cadre de notre recherche sur le temple 4 et le bâtiment dit domus de Quintus Sergius Macrinus, édifices occupant la partie sud d'un vaste îlot du centre urbain d'Argentomagus. Elle s'est déroulée du 19 juillet au 15 août, avec une équipe variant de 5 à 18 personnes.

Les travaux sur le terrain ont consisté dans l'étude de nouvelles zones, au sein de la galerie septentrionale du temple 4 (secteur 7) et à l'extérieur de ce dernier, au nord-est (secteur 6), mais aussi dans l'étude de zones précédemment ouvertes, assez ponctuellement au sein de la cella du temple 4 (secteur 1) et de l'espace I (secteur 4), et de manière plus extensive au sein de la cour à portiques du bâtiment dit de Macrinus (secteur 5). Parallèlement, nous avons fait réaliser, par la société AGC, une prospection géoradar étendue au tour de notre zone de fouille dans l'objectif de chercher les limites du bâtiment dit de Macrinus et de mieux comprendre l'insertion des deux édifices étudiés dans l'îlot L de la ville antique.

Concernant le temple 4, un petit sondage a été ouvert au sein de la maçonnerie de la base implantée au centre la cella. L'objectif était de voir si sa fondation relativement puissante n'avait pas abrité un dépôt ou une structure plus ancienne, mais aucun indice dans ce sens n'a été découvert. Nous avons tout de même recueilli de nouvelles données sur la mise en œuvre de cette base qui donnent à voir le soin particulier des constructeurs dans son aménagement.

L'ouverture d'une nouvelle zone de recherche au sein de la galerie septentrionale avait pour objectif d'étudier une stratigraphie déjà observée précédemment. La principale nouveauté est la mise au jour de la tranchée de récupération du mur nord de la cella de l'état 1. Nous complétons ainsi le plan de cet édifice majoritairement connu par les négatifs de ses maçonneries, presque entièrement récupérées. La fouille a également livré de nouveaux indices de datation qui permettront d'affiner les chronologies des différentes séquences d'occupation du temple de l'état 1 et de la construction de l'état 2 qui pourrait se situer au début du III^e siècle de notre ère. En 2022, nous achèverons la fouille de ce secteur en étudiant les premiers niveaux d'occupation de l'état 1 et en explorant les remblais de construction.

Au nord-est de l'édifice religieux, l'ouverture du secteur 6 a été l'occasion d'étudier, pour la première fois au cours de notre recherche, les niveaux les plus récents de la stratigraphie (destruction et abandon des bâtiments antiques, terre arable post-antique) et d'y recueillir des éléments de datation et de caractérisation. Néanmoins, la fouille manuelle du remblai de destruction a été particulièrement fastidieuse et les niveaux d'occupation de la fin de l'Antiquité n'ont pas été atteints. La poursuite des recherches permettra de mettre au jour intégralement et d'étudier les vestiges d'un bâtiment installé, probablement durant l'Antiquité tardive devant la façade orientale du temple 4.

Au sein de l'espace I (secteur 4), la fouille de la structure 153, creusement comportant un cuvelage de plan rectangulaire, qui avait été stoppée en 2019 à 1.20 m de profondeur, a pu être enfin poursuivie. Elle a nécessité l'intervention d'une plateforme spécialisée pour la fouille en profondeur. Le fond a été atteint à un peu plus de 2 m de profondeur. Aucun niveau organique n'a été mis au jour : il faut donc définitivement abandonner l'hypothèse de latrines. La morphologie de la structure et ses comblements inférieurs, marqués par des dépôts de colluvions, indiquent probablement qu'elle a servi comme puisard et/ou citerne appartenant à un système de collecte et surtout de drainage des eaux pluviales ou résiduelles.

L'extension de la fenêtre d'étude du secteur 5 vers le nord a enrichi notre lecture de la cour à portiques du bâtiment de Macrinus. Nous avons ainsi recueilli davantage de preuves de l'existence de deux états de construction de cet espace : elles témoignent de l'ampleur des réaménagements de l'état 2. Toutefois, quelques indices donnent à voir le maintien de la fonction de certains espaces (portiques, cour...). La découverte de nouveaux aménagements au sein de la cour, pour les deux états, était inattendue. Nous proposons, au titre d'hypothèse de travail, l'interprétation de maçonneries situées au nord et probablement dans l'axe central des cours des états 1 et 2, comme les vestiges d'édicules successifs. La découverte d'une statue de divinité dans la fosse 226 liée à la récupération de la structure de l'état 2 pourrait témoigner de la présence d'un lairair.

Les résultats de la prospection géoradar permettent de délimiter l'îlot bâti dans lequel s'insèrent les ensembles étudiés. En effet, les rues antiques ne sont pas visibles, mais la concentration des aménagements bâtis se déve-

loppe sur une longueur est-ouest d'environ 73 m et une largeur nord-sud d'environ 65 m, couvrant une surface d'environ 4 600 m². À l'intérieur de l'îlot, outre les édifices étudiés par la fouille, on semble distinguer au moins trois ensembles bâtis distincts. Les résultats permettant aussi d'étendre considérablement l'emprise du bâtiment dit de Macrinus vers l'ouest, où plusieurs indices repérés sont dans la continuité des maçonneries restaurées anciennement. Au sud, plusieurs indices pourraient correspondre à des espaces bâtis situés devant la façade du bâtiment dit de Macrinus et de la pièce II. Vers le nord, la prospection géoradar est plus lacunaire en raison de la présence de nombreux obstacles végétaux, mais on perçoit tout de même quelques indices de murs dans les axes du bâtiment dit de Macrinus. L'ensemble pourrait au moins couvrir une surface formant un carré d'environ 39 m de côté, soit environ 1520 m².

En post-fouille, les études ont porté sur les lots de verre, de céramique et de petit mobilier mis au jour en 2021, mais aussi sur la faune recueillie en 2018 et 2019. Dans le cadre de l'étude du bâti antique, les mortiers de chaux prélevés en 2018 au sein des maçonneries du temple 4 ont fait l'objet d'une analyse par A. Coutelas (DTalent). Des mesures géochimiques par spectrométrie à rayon X de fluorescence ont été menées par S. Save (Amelie SARL) sur des échantillons de sédiments prélevés en 2020 sur les niveaux les plus récents du secteur 3, afin de compléter un travail engagé en 2019. Enfin, R. Banerjea (QUEST, University of Reading) a réalisé l'étude micro-morphologique d'une lame mince des strates d'occupation de la cella de l'état 1 (secteur 1).

Simon Girond

VILLEDIEU-SUR-INDRE

Approche multiscale des dynamiques environnementales et anthropiques de la moyenne vallée de l'Indre

L'opération de prospection thématique « Approche multiscale des dynamiques environnementales et anthropiques de la moyenne vallée de l'Indre » est le prolongement des découvertes majeures réalisées dans le cadre d'une opération de diagnostic menée par une équipe de l'Inrap en juillet 2018 sur la commune de Villedieu-sur-Indre (Indre) au lieu-dit 'Le Grand Saint Bonnet' (Kildea et al. 2019 ; Di Napoli et al. 2019 : 47-50). Cette dernière a en effet révélé l'existence d'exceptionnels témoins attribués à la chronozone du Boréal (mégafofossiles ligneux, macrorestes végétaux, pollens...), des occupations de La Tène ancienne et La Tène finale en milieu humide, dont l'état de conservation est remarquable (niveau de sol, restes de poteaux en bois) (fig.1). Suite à l'abandon du projet d'aménagement, l'équipe de recherche a souhaité poursuivre les investigations sur un territoire élargi de part et d'autre de l'Indre afin de documenter l'évolution des interactions Homme-Milieu mises en lumière par les données du diagnostic. Au cours de la première année de l'opération de prospection, en 2021, plusieurs thématiques, déclinées en quatre axes transversaux, ont été développées au sein d'une fenêtre d'observation élargie.

Axe 1 : la compréhension de la morphologie et de la dynamique de la plaine alluviale à l'Holocène à travers l'acquisition de données paléoenvironnementales et chronostratigraphiques. Cet axe a été appréhendé grâce à l'identification d'anciens chenaux sur la cartographie LiDar, une prospection géophysique (résistivité et électromagnétisme) et la réalisation d'une série de sondages à la tarière (fig.2). Ces derniers ont permis de comprendre la géométrie et la nature des dépôts sédimentaires et d'obtenir des échantillons organiques (macrorestes végétaux, pollens) dans des séquences sédimentaires issues de différents faciès (plaine alluviale récente, chenaux du Boréal). Parmi eux, une série de 8 échantillons de macrorestes organiques (bois et coquille de noisette) issus de ces mêmes séquences ont été confiés pour datation ¹⁴C pour un résultat en début 2022.

Axe 2 : l'étude des anomalies circulaires identifiées en fond de vallée. Les analyses menées ont pour objectif de déterminer la nature de ces structures : aménagements anthropiques (tertres ?) ou structures alluviales (barres de chenal ?). L'abord de ces structures a été réalisé par l'examen du relief sur le terrain, des relevés LiDar, des

photographies aériennes, de la prospection géophysique, et de sondages à la tarière au pied d'une butte (fig.3).

Axe 3 : la caractérisation du contexte archéologique du secteur de Villedieu-sur-Indre a été réalisée par une série de prospections pédestres, l'analyse de photographies aériennes complétée par l'interrogation de la carte archéologique. De nouveaux sites (l'atelier métallurgique du Marché Veron, l'occupation gallo-romaine des Sables au Carrefour de Varenne, l'enceinte des Verdelles) viennent s'ajouter aux occupations déjà répertoriées dans la carte archéologique, telle l'agglomération de Villedieu-sur-Indre et de Mehun (atelier de potier de la fin de La Tène finale), les axes de circulation (voies et gués), les zones funéraires (tumulus de Chambon et champ tumulaire du Bois Moret, fig. 4) et l'oppidum du Camp de César (fig. 4), parmi les plus significatives.

Axe 4 : Etude de la documentation et des collections anciennes. Un premier examen de la documentation relative aux prospections de D. Audoux conservée au G.H.A.B. de Buzançais a permis la retranscription de l'article inédit de D. Audoux sur le champ tumulaire du Bois Moret ainsi que l'examen de la documentation relative à l'oppidum du Camp-de-César (Audoux, Coulon 2021 : 29-39, fig.4). L'ensemble de ces investigations a été menée une équipe interinstitutionnelle (Inrap, Université de Tours, Université de Rouen, Université de Toulouse II, CNRS). Une demande pour une seconde et dernière année de prospection thématique a été adressée à la DRAC pour 2022 afin de compléter les acquisitions réalisées en 2021. La démarche vise à renforcer et définir les thématiques de recherche du futur PCR prévu pour 2023.

Francesca Di Napoli

Kildea et al. 2019 : KILDEA F., DI NAPOLI F., GARDERE Ph., ROBERT G., BARBIER-PAIN D., BRAGUIER S., LUSSON D., ROBIN B., *Occupations laténiennes de fond de vallée et paléoenvironnement boréal. Villedieu-sur-Indre, Chétifs Prés et Grand Saint-Bonnet (Indre)* : rapport d'opération de diagnostic, Tours : Inrap, 258 p.

Di Napoli et al. 2019 : DI NAPOLI F., KILDEA F., GARDERE P., BRAGUIER D., LUSSON D., ROBERT G., ROBIN B., « Les occupations du second âge du Fer à Villedieu-sur-Indre » le grand-saint-bonnet » (Indre) », Bulletin AFEAF, 37, pp. 47-50 , URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02173040>

Audoux, Coulon 2021 : AUDOUX D. (+), COULON G., « Le Camp de César à Villedieu-sur-Indre (Indre) », *L'Indre et son passé, Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 48, 2021, pp. 29-39

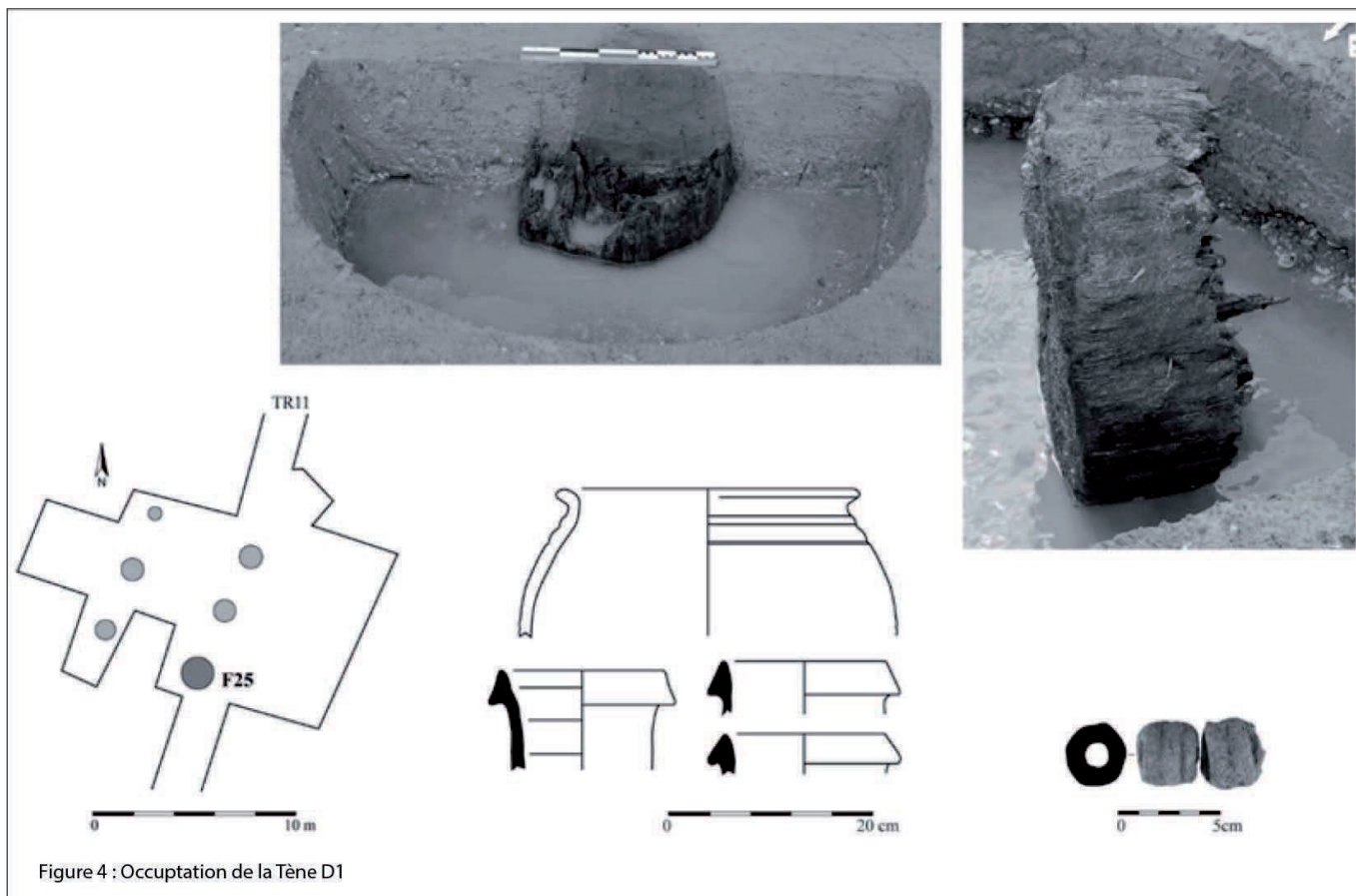
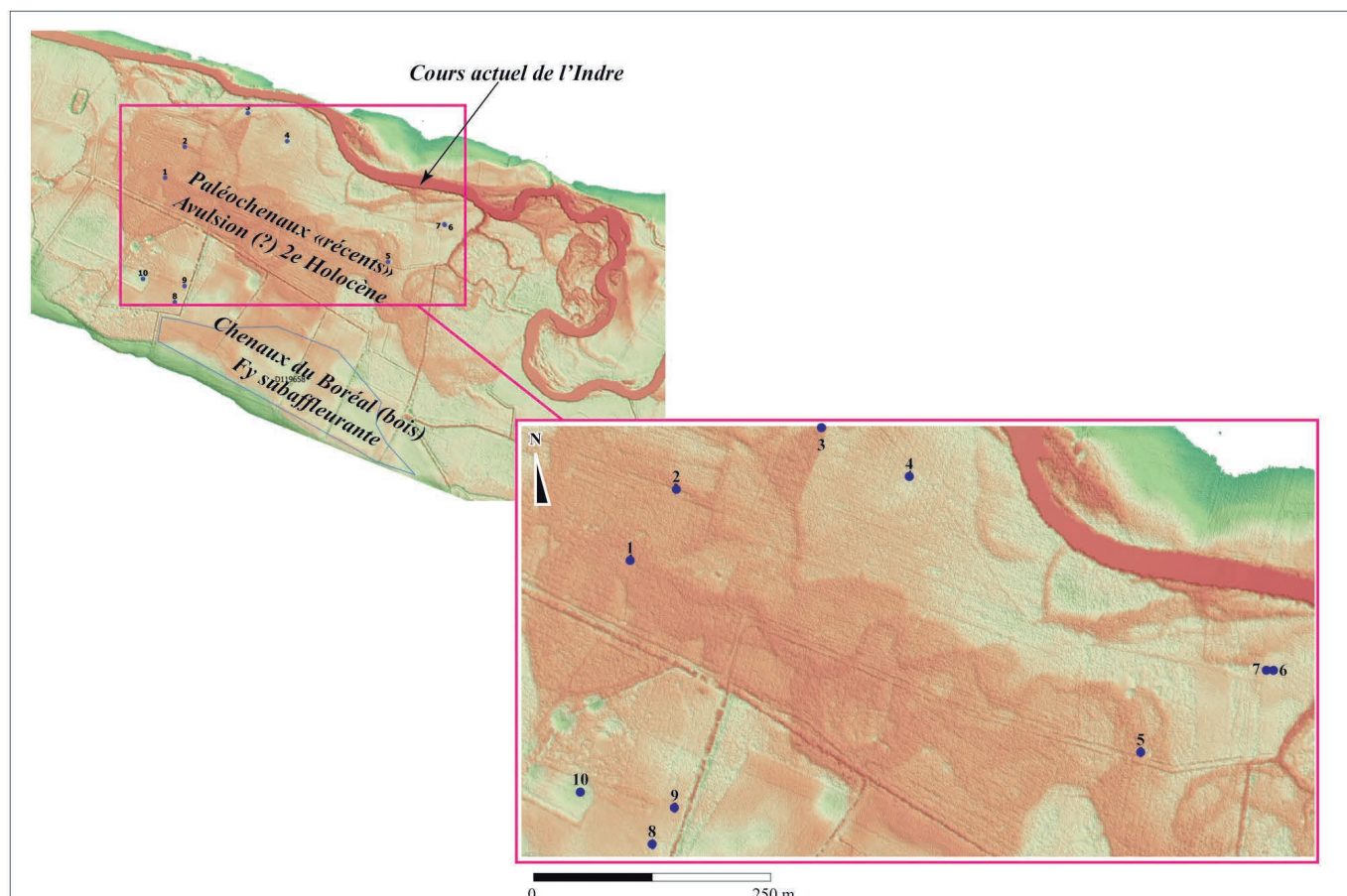


Fig. 1 : Villedieu-sur-Indre (Indre) prospection thématique : vestiges, mobilier et poteau en bois avec son fantôme de La Tène finale issus du diagnostic de 2018 (d'après Di Napoli et al. 2019 : 47-50 ; dessin mobilier archéologique F. Di Napoli, D. Lusson, Inrap)



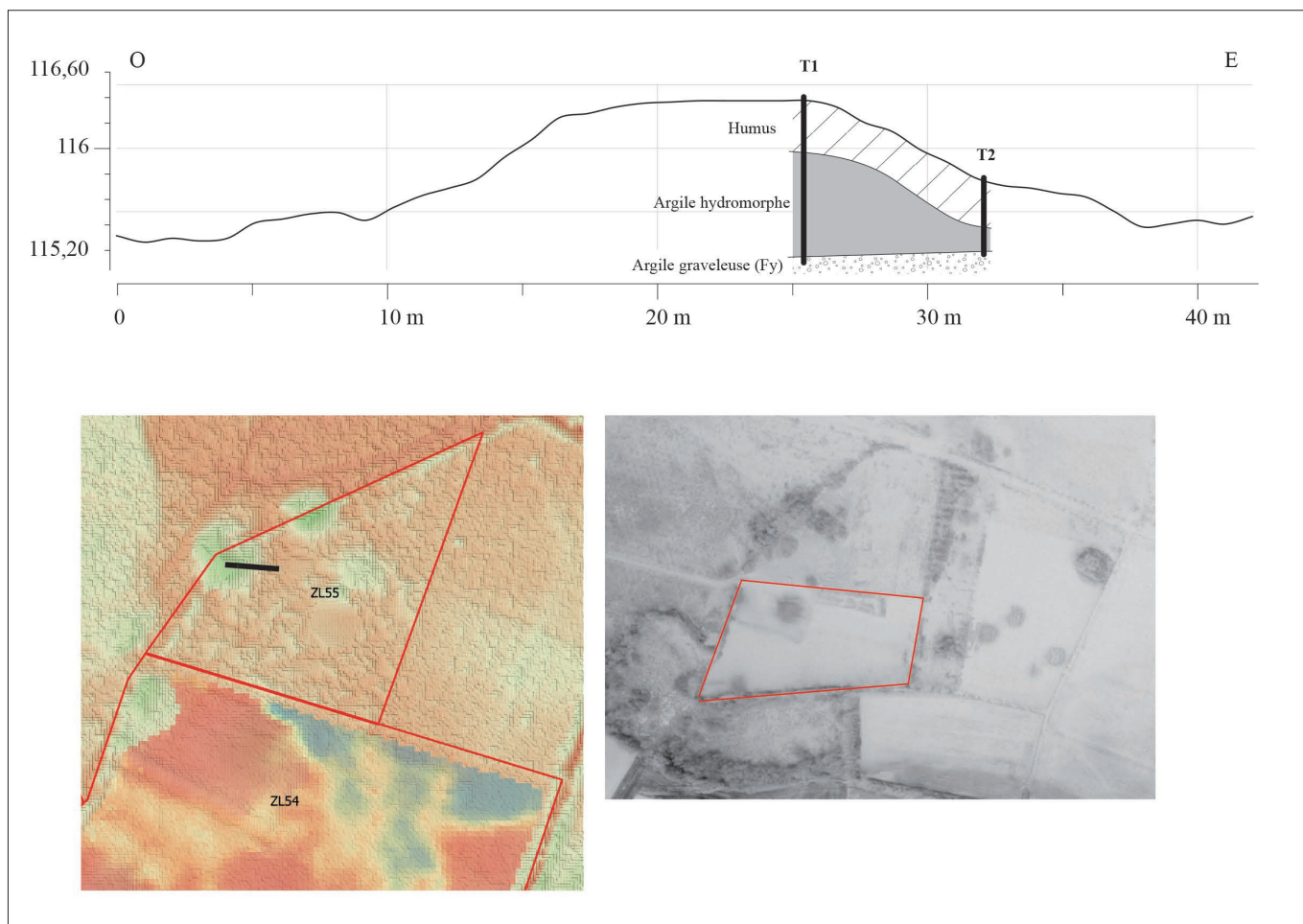


Fig 3 : Villedieu-sur-Indre (Indre) prospection thématique : identification sur le Lidar et une photo aérienne de 1978 des anomalies circulaires avec coupe cumulative de la butte réalisée à partir des sondages à la tarière. (P. Gardère, Inrap)

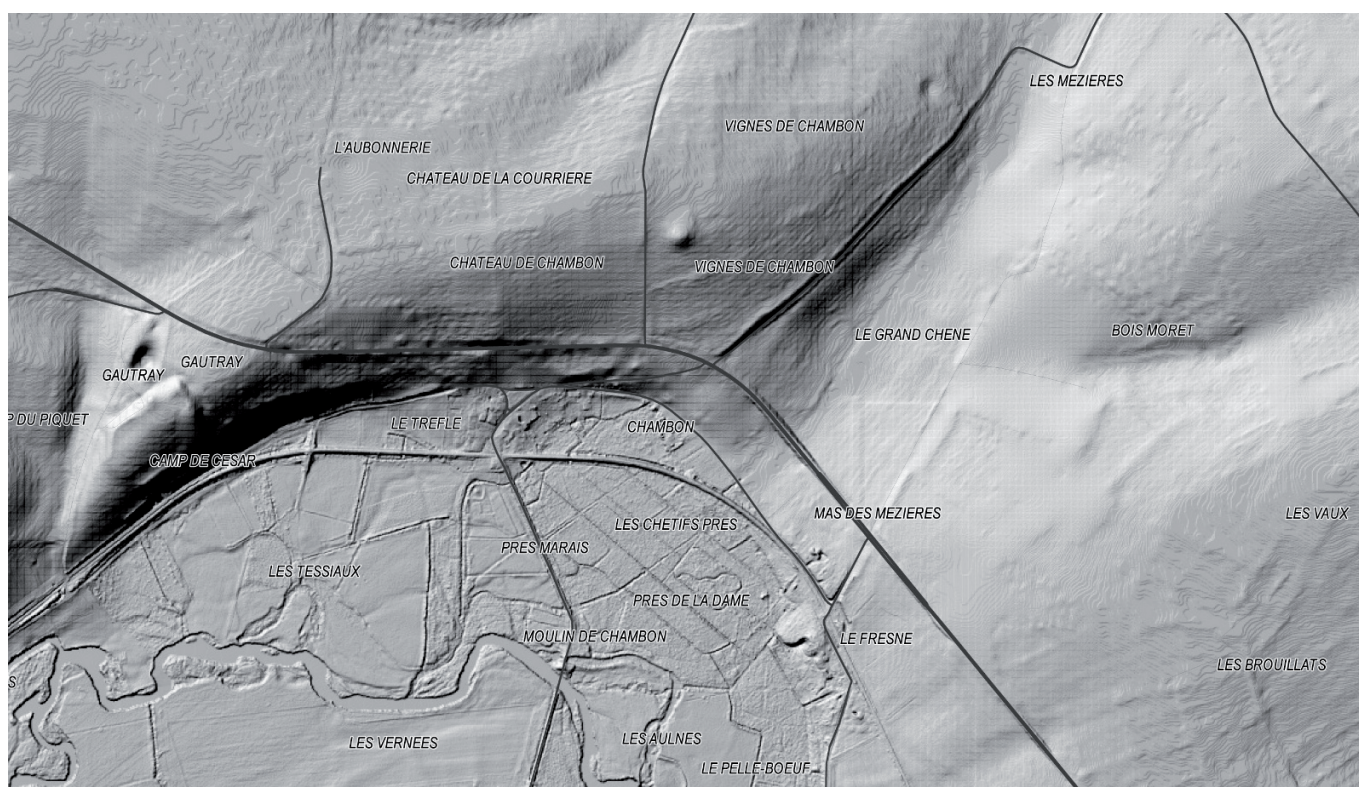


Fig. 4 : Villedieu-sur-Indre (Indre) prospection thématique : localisation sur la cartographie Lidar du Bois Moret par rapport au Camp de César et au grand tumulus de Chambon. (C. Font, Inrap)